

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SPINCOURT
Séance du 7 octobre 2011 à 20 H 30**

L'an deux mille onze, le **7 octobre à 20 H 30**

Le Conseil Communautaire étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 26 septembre 2011 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

Toutes les Communes sont représentées.

Délégués présents :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| - Mme Jocelyne ANTOINE, | - Mr Jean Marie MISSLER, |
| - Mme ARTISSON Sabine | - Mr Yves MODESSE, |
| - M. AUBRY Jean Louis, | - Mr Maurice MORIN, |
| - Mr Bernard BABIN, | - Mme Suzanne PIERRET, |
| - Mme Marie Claire BAUDLET, | - Mme Arlette QUENTIN, |
| - Mr Jean Marie BLONDIN, | - M. RENAUDIN Philippe, |
| - M. BRELLE François, | - M. SCHWAB Ferdinand, |
| - Mme BROGGI Josette, | - Mr Gilles SPINELLI, |
| - M. COLLIN Bernard, | - Mr Alain SUSEK, |
| - Mr Benoît DUCHET, | - Mr Massimo TRINOLI, |
| - Mme Danielle EUSTACHE, | - M. VALETTI Michel, |
| - M. GAND Philippe, | - M. WATRIN Simon, |
| - Mr Roger GILLET, | - M. ZANUTTO Nicolas, |
| - M. GRIFFON Philippe, | - M. BERTHELEMY J.François, |
| - M. HARACZAJ Philippe, | - Mme COLLIGNON Danielle, |
| - M. HENRY Jean Paul, | - M. DEVOILLE Robert, |
| - M. LAMBERT Jean, | - M. GILQUIN Guy, |
| - M. Michel LAMBOTTIN, | - M. GOBERT Dominique, |
| - Mme Nicole LATOUCHE, | - M. HYPOLITE Xavier, |
| - M. LEPLOMB Thierry, | - M. JOZAN Michel, |
| - Mr Jean Claude LOISON, | - M. PERBAL Daniel, |
| - Mr Bernard MARRE, | - M. SALLIN Arnaud, |
| - M. MAZET Thierry, | - Mme Danièle VIVARELLI. |
| - M. MIETTON Marcel, | |

Délégués excusés :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| - M. CAPUT Christophe, | - M. WILCKE Christophe, |
| - M. DUCHET James, | - M. AUBRY Jean Marc, |
| - Mme LOUIS PIZZAGALLI Sonia, | - M. PERGENT Christian. |
| - M. PIRAN Serge, | |
| - M. REMY Jean Paul, | |

Participants non élus :

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| - Mme Nadine SCHMIT, | - M. WIDEHEM Serge, |
| - M. GUYADER Stéphane, | - Mme HEINTZMANN Nicole. |
| Trésorier de Spincourt, | |

Nombre de Membres présents votant : **43/50**

Le quorum étant atteint, il a été, procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité.

M. HARACZAJ Philippe ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Avant d'aborder la séance le Président propose **d'inscrire à l'ordre du jour les points suivants :**

- ✓ Permis d'aménager pour la ZA d'Eton.
- ✓ Déclaration préalable pour le lotissement de Dommary Baroncourt.
- ✓ Fonds de concours.

Ordre du jour :

1. Présentation du diagnostic éclairage public sur le territoire de la CODECOM par le bureau d'études HUGUET
2. Point sur la réforme territoriale.
3. Bilan de la rentrée scolaire 2011/2012.
4. Rapport annuel ordures ménagères.
5. Marché TBI – classes numériques.
6. Marché recyclerie.
7. Ouverture de poste.
8. Versement de subventions façades privées.
9. Décisions modificatives.
10. Point sur le relais assistantes maternelles.
11. Permis d'aménager pour la ZA d'Eton.
12. Déclaration préalable pour le lotissement de Dommary Baroncourt.
13. Fonds de concours.
14. Questions diverses.

Le Président demande à l'assemblée si des observations sont à formuler quant au procès verbal du précédent Conseil Communautaire. A l'unanimité le procès verbal du 23 juin 2011 est approuvé.

I. PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA CODECOM PAR LE BUREAU D'ÉTUDES HUGUET

Le présent diagnostic a pour but de faire l'analyse technico-économique de l'éclairage public des communes affiliées à la Communauté de Communes du Pays de Spincourt. Les équipements « Éclairage Public » des communes se composent de 59 armoires de commandes (coffrets), 1 551 supports, 1 124 luminaires

Types de sources : 1 111 Sources Sodium Haute Pression soit 99 %, 13 Sources diverses (BF + TF + IM) soit 1 %

Réseaux de distribution :

- 48 % du réseau de distribution est en câble aérien torsadé 5 ou 6 conducteurs (AT 6)
- 22 % du réseau d'éclairage est indépendant en câble aérien torsadé 2 conducteurs (AT 2).
- 19 % du réseau d'éclairage est en fils nu (NU).
- 11 % du réseau de distribution est enterré (ENT).

Types de supports :

- 1 167 Poteaux EDF Béton Armé (PBA) soit 76 %
- 147 Candélabres (CAND) soit 10 %
- 127 Supports Façade (FAC) soit 8 %
- 93 Poteaux Bois (BOIS) soit 6 %

Coffrets : Phasage des travaux

- Remplacement des armoires de commandes vétustes.
- Protection contre les contacts directs.
- Équipement des organes de coupures.
- Amélioration et rénovation.

Mise en sécurité électrique des installations

- Programmer en priorité la mise en conformité les armoires de commandes non conformes.
- Remplacement des fils aériens nus (interdit) par câbles conducteurs aériens torsadés, avec le conducteur de neutre indépendant du réseau. Se renseigner au préalable auprès d'ERDF.
- Équipier chaque motif d'illumination de disjoncteur différentiel 30 mA à réenclenchement automatique (installations de type 2).

Rénovation et renforcement des installations

- Remplacer les luminaires Boule par des résidentiels fermés directionnels classe II.
- Équipier les armoires de commandes d'horloges socio astronomiques, afin de réduire une dérive potentielle des consommations.
- Équipier tous les PBA de luminaires.

Maintenance

- Il serait souhaitable après la numérotation physique des foyers lumineux et des armoires de commande de mettre en place un outil de suivi et de gestion.
- Sans mise à jour de l'inventaire des points lumineux, des plans et de la description de chaque armoire de commande, ce diagnostic serait obsolète au bout de seulement quelques années.
- Le BET HUGUET peut assister la Communauté de Communes dans le suivi et les mises à jour sur les fichiers Excel et sur les plans informatiques, afin de maîtriser les budgets EP dans le temps.

Montant des travaux prévisionnels

- mise en sécurité des coffrets : 57 000 € HT, du réseau 85 000 € HT
- rénovation des coffrets : 26 000 € HT

Bilan énergétique – maîtrise de l'énergie

Economie engendrée annuellement avec des luminaires équipés de ballasts bi-puissance :
Pour un investissement de **377 000 € HT** Economie annuelle de **7 700 € TTC**

2. POINT SUR LA RÉFORME TERRITORIALE

Le président rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Spincourt a voté favorablement pour la fusion avec Damvillers (4 abstentions). Le vote des communes a également été favorable, seul 2 communes ont émis un refus basé surtout sur la précipitation et la non concertation de la réforme

La Communauté de Communes de Damvillers a également voté favorablement pour la fusion (3 abstentions). Par contre le vote de leurs communes est différent.

A ce jour, nous n'avons aucune information sur le devenir de cette loi.

Les travaux pour la mise en œuvre du schéma continuent, la CDCI s'est d'ailleurs récemment réunie. Un état des lieux a été dressé par le préfet : 75 % du territoire meusien a rejeté les propositions.

3. BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011/2012

❖ EFFECTIFS

Le département de la Meuse a enregistré 40 suppressions de postes et 6 ouvertures de classes pour la rentrée 2011/2012.

Fait quasiment unique, sur 6 ouvertures de classes dans le département, 2 sont sur le territoire de la communauté de communes : une 7ème classe au groupe scolaire de Rouvrois et une 6ème au groupe scolaire de Spincourt.

Les augmentations d'effectifs dans les écoles, conséquence de l'augmentation régulière de la population sur notre territoire, sont le fruit de la politique volontariste de la Codecom en matière d'habitat et de services à la population et particulièrement aux familles (crèches, cantines, garderies périscolaires, ...). Ces ouvertures de classes symbolisent la dynamique de notre territoire. Le Président mentionne néanmoins que la vigilance doit demeurer afin de maintenir ces bons résultats.

À la rentrée de septembre dernier, les effectifs sont les suivants :

- ▲ **RPI de Baroncourt-Amel-Eton-Senon-Domrémy la Canne** : 8 classes pour 176 élèves (22 de moyenne par classe)
- ▲ **RPI du Bois Brûlé** : 8 classes pour 173 élèves (22 de moyenne par classe)
- ▲ **RPI de Rouvrois** : 7 classes pour 173 élèves (24,7 de moyenne par classe)
- ▲ **RPI de Spincourt** : 6 classes pour 141 élèves (23,5 de moyenne par classe)
soit un total de 29 classes et 663 élèves (+ 1,6% par rapport à 2010)
Concernant la classe nouvelle (préfa) à construire à Spincourt, la procédure est en cours (désignation du maître d'œuvre, permis de construire, choix du fournisseur, ...)

François BRELLE indique que les seules les écoles maternelles de Saint Laurent et Amel ont été en mesure d'accueillir les enfants âgés de 2 ans.

❖ CANTINES

Il a été ressenti de la part des familles du RPI du Bois Brûlé un besoin de service de restauration scolaire sur ce secteur. Des rencontres ont été organisées avec les parents et les élus concernés, à l'issue desquelles, une consultation fut lancée. C'est ainsi que

l'ouverture de 3 cantines, à Billy sous Mangiennes, Mangiennes et Saint Laurent sur Othain fut décidée.

Ces trois sites sont aujourd'hui en service en partenariat avec les communes qui mettent à disposition les locaux.

La fréquentation est honorable, répartie comme suit :

- ▲ **Billy sous Mangiennes** : 20 de moyenne
- ▲ **Mangiennes** : 20 à 25 de moyenne
- ▲ **Saint Laurent** : 5 à 10 de moyenne, sachant que seuls des enfants scolarisés en maternelle sont concernés.

à noter que 6 postes à temps partiel ont été créés pour le fonctionnement de ces services.

La cantine de Spincourt connaît une augmentation spectaculaire de sa fréquentation. Depuis la rentrée de septembre, 40 enfants en moyenne y déjeunent, dont 15 à 20 maternelles. Là aussi, un poste à temps partiel doit être ouvert.

Quant à la cantine de Rouvrois, une moyenne supérieure à 110 rationnaires est constatée chaque jour (dont 40 à 45 maternelles).

❖ 3- GARDERIES PERISCOLAIRES

L'accueil périscolaire de Rouvrois a une fréquentation de 15 de moyenne, et celle de Spincourt est passée de quelques unités les années précédentes à, là aussi, 15 de moyenne

❖ 4- ECOLE NUMERIQUE RURALE

Suite à la consultation lancée pour l'acquisition de tableaux blancs interactifs et de classes mobiles, le fournisseur sera désigné à l'occasion de ce conseil communautaire. La commande pourra être lancée à la suite, les premières classes pouvant être équipées probablement avant la fin de l'année.

❖ 5- DOTATION AUX ECOLES

La dotation a été augmentée de 5€ lors d'un précédent conseil communautaire pour passer à 35€ par an et par enfant. Cet aménagement permet une simplification de la gestion, notamment des cartouches d'imprimantes dorénavant commandées par les enseignants. La procédure est ainsi allégée au niveau du service administratif de la Codecom, dans un souci d'équité.

4. RAPPORT ANNUEL ORDURES MÉNAGÈRES

Le Président rappelle l'obligation du vote d'un rapport public annuel sur le service des ordures ménagères et assimilés. Ce document doit faire l'objet d'une présentation et d'un vote dans chaque conseil municipal des communes adhérentes à l'EPCI.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence environnement,

Considérant l'avis de la commission environnement et l'avis du bureau.
Considérant le rapport public 2010, présenté en séance et les articles du code général des collectivités territoriales s'y rapportant.
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le rapport public relatif à la gestion de l'année 2010.

1. INDICATEURS TECHNIQUES :

1.1 INDICATEURS RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS :

1.1.1 Territoire desservi : Communauté de Communes du Pays de Spincourt, 21 communes, 25 villages, soit le canton de Spincourt exceptée la commune de Bouligny.

1.1.2 Collecte des déchets provenant des ménages :

- Le nombre d'habitants desservis en porte à porte : selon le recensement de 2008, on dénombre 5 530 habitants collectés au porte à porte. Selon une estimation de 2011, 5600 habitants environ.
- Fréquences de collecte : pour les ordures ménagères, la collecte s'effectue au porte à porte à raison d'une collecte par semaine. Seuls les écarts (fermes isolées) sont quant à eux collectés à raison d'une fois par quinzaine.
- Nombre et localisation des déchetteries : en 2010, le secteur de la C.O.D.E.C.O.M. compte une déchetterie (ouverture en mai 2002).
Un centre de stockage des déchets inertes est également ouvert sur le territoire communal de Senon.
- Collectes séparatives proposées : depuis le 1^{er} janvier 2001, une collecte des matériaux recyclables est mise en place sur le secteur selon le système de l'apport volontaire. Trois flux sont collectés, le verre, les matériaux creux (plastique, aluminium...) et les matériaux plats (papier, journaux, cartons, magazines...). Chaque village a au moins un point tri sur son territoire.
- Type de collecte des déchets encombrants et paramètres afférents : la collecte des encombrants est annuelle, au porte à porte.

1.1.3 Collecte des déchets ne provenant pas des ménages pris en charge par le service :

La collecte des déchets ne provenant pas des ménages (artisans, commerçants) s'effectue en même temps que celle des ordures ménagères des particuliers, c'est à dire une fois par semaine (les poubelles des particuliers et des artisans et commerçants sont distinctement identifiables). Les tonnages collectés sont globalisés dans les ordures ménagères des ménages. Il n'est pas possible d'évaluer avec précision le tonnage, le camion de ramassage ne possédant pas la pesée embarquée.

1.1.4 Tonnages collectés pour l'année 2010 : (tonnes en 2009)

- Service ordures ménagères et encombrants :

Ordures ménagères : **1 499 tonnes** en 2010 (1 543,76 tonnes en 2009)

Encombrants : **18,94 tonnes** en 2010 (22,06 tonnes en 2009)

- Service tri sélectif :

Corps creux : **25,91 tonnes** en 2010 (29,17 tonnes en 2009)

Corps plats : **152,72 tonnes** en 2010 (147,35 tonnes en 2009)

Verre : **192,42 tonnes** en 2010 (192,72 tonnes en 2009)

- Service déchetterie :

Tout venant : **276,14 tonnes** en 2010 (299,78 tonnes en 2009)

Végétaux : **102,6 tonnes** en 2010 (121 tonnes en 2009)

Cartons : **22,81 tonnes** en 2009 (25 tonnes en 2009)

Gravats : **209 tonnes** en 2010 (214 tonnes en 2009)

D.M.S : **7,29 tonnes** en 2010 (11 tonnes en 2009)

Bois traité : **65,42 tonnes** en 2010 (70 tonnes en 2009)

1.2 TRAITEMENT :

Localisation des unités de traitement :

- Les tonnages des ordures ménagères sont traités en centre d'enfouissement technique de type 2 situé à Labry (54).
- Les matériaux provenant du tri sélectif (sauf le verre collecté par l'entreprise Paté) sont transportés par l'entreprise Barisien sur les sites de Vaudoncourt (88) et sont ensuite acheminés dans des filières agréées par l'organisme ADELPHE avec lequel nous sommes signataires.
- Les matériaux provenant de la déchetterie sont collectés par l'entreprise Barisien, et acheminés dans différentes filières de retraitement agréées.

Déchets verts : retraitement sur site de Conflans Labry (54)

Déchets tout venant : enfouissement sur Conflans Labry (54)

Ferrailles : reprise par un ferrailleur local agréé à Vaudoncourt (55)

Cartons non-ménagères : site de Conflans Labry (54)

Pneumatiques : site de Toul (Henry) (54)

DMS : retraitement par sous-traitance chez Cedilor Malancourt (57)

Gravats et inertes : retraitement en direct par la collectivité sur le centre d'enfouissement de déchets inertes de Senon (55).

Bois : retraitement sur site de Conflans Labry (54)

2. LES INDICATEURS FINANCIERS :

2.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination :

L'ensemble des services d'élimination des ordures ménagères et assimilés s'effectue par contrat, un prestataire de service est désigné suite à procédure de mise en concurrence (appel d'offres avec consultation étendue à l'ensemble de la Communauté européenne).

- Ordures ménagères et encombrants : entreprise Barisien
- Collecte du tri sélectif hors verre : entreprise Barisien
- Collecte du verre : entreprise Paté
- Collecte de la déchetterie : entreprise Barisien

2.2 Montant annuel global des dépenses pour l'année 2010 en € TTC:

- Coût de la prestation annuelle de collecte et traitement des ordures ménagères et encombrants : 247 157,95 €.
- Coût de la prestation annuelle de collecte et traitement du tri sélectif, collecte du verre, des corps creux et plats : 64 867,18 €.
- Coût de la prestation annuelle de collecte et traitement de la déchetterie hors gardiennage en régie : 64 636,48 €.

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

5. MARCHÉ TBI – CLASSES NUMÉRIQUES

Le président informe les délégués communautaires que 4 propositions ont été reçues dans le cadre de ce marché :

GM INFORMATIQUE	139 722.00 € HT
LBI SYSTEM	155 278.00 € HT
DELTASYS	136 283.46 € HT
SOS DEP INFORMATIQUE	173 050.38 € HT

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu le projet d'équipement des différentes écoles du territoire en tableaux blancs interactifs et classes mobiles,

Considérant le financement apporté par le GIP « objectif Meuse »,

Considérant la consultation réalisée sous forme de MAPA,

Considérant la position de la commission d'ouverture des plis,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise DELTASYS jugée mieux disante, et autorise le Président à engager la commande pour un montant de 136 283.46 euros HT.

Le Président est autorisé à signer tout document nécessaire.

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

6. MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RECYCLERIE

Le Président informe que le cabinet Estelle GIARDINOT avait déjà été retenu pour ce marché lors d'un précédent conseil communautaire. Il s'agissait initialement d'une prestation concernant le dépôt de permis de construire. Il s'agit là de décider d'une mission comprenant la rédaction de l'appel d'offres et du suivi des travaux.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment les compétences développement économique et environnement,

Vu le projet de création d'une recyclerie à Spincourt – Chemin rural d'Alamont,

Vu la consultation de maîtrise d'œuvre réalisée,
Considérant la position de la commission d'ouverture des plis,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de retenir le cabinet
d'architecte Estelle GIARDINO pour une mission de base au sens du décret N° 93-1268
du 29 novembre 1993, composé des éléments suivants : ESQ – APD – PRO – ACT –
VISA – DET – AOR.

Forfait de rémunération TTC = 7 176 euros, soit 10 % du coût prévisionnel des travaux
HT.

Le montant provisoire du forfait de rémunération ressort de l'enveloppe financière
révisionnelle fixée au stade APS.

Le montant définitif du forfait de rémunération sera établi à partir du coût prévisionnel
des travaux approuvés par le maître d'ouvrage au stade marché conclu avec les
entreprises.

Le Président est autorisé à signer la convention de maîtrise d'œuvre, signer et déposer
tout document inhérent à ce dossier, notamment permis de construire, dossier
d'installation classée, ...

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

7. OUVERTURE DE POSTE

Compte tenu de l'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire de Spincourt, le
Président informe les délégués de la nécessité de recruter une personne supplémentaire
pour assurer le bon fonctionnement du service.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

Décide de l'ouverture d'un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 6,30/35^{ème}
annualisées à compter du 10 octobre 2011.

La rémunération se fera sur la base de l'échelle 3, échelon 1 pour les non-titulaires.

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

8. VERSEMENT DE SUBVENTIONS FAÇADES PRIVÉES

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la
compétence aménagement de l'espace,

Vu la convention de développement local signée avec le Conseil Général de la Meuse,

Vu le règlement départemental du programme de ravalement de façades,

Vu la conformité des dossiers présentés,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré décide de verser les subventions
suivantes dans le cadre du développement local :

Bénéficiaire	Montant travaux	Subv C. G	Subvention CODECOM	TOTAL
VOINOT Jeannine	6 102	457.50	457.50	915
LORAIN Claude	30 861	457.50	457.50	915

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

9. DÉCISIONS MODIFICATIVES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

article	libelle	BP 2011	DM 2011-1	Budget Total
011	Charges à caractère général	745 850	- 30 000	715 850
61523	Voies et réseaux	272 500	- 30 000	242 500
012	Charges de personnel et frais assimilés	880 700	28 190	908 890
6338	Autres Impôts et taxes	1 800	10 640	12 440
64111	Rémunération Titulaires	291 000	5 000	296 000
64112	SFT	10 500	500	11 000
64131	Rémunération Non Titulaires	313 400	5 000	318 400
6451	Cotisations URSSAF	151 000	3 050	154 050
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 000	3 000	29 000
6458	Cotisations au organismes sociaux ATIACL		1 000	1 000
65	Autres Charges de Gestion courante	101 487	34 300	135 787
651	Redevances concessions, brevest, licences	2 000	1 000	3 000
6554	Contributions aux organismes de regroupement	20 000	30 000	50 000
6558	Autres contributions obligatoires	-	3 300	3 300
022	Dépenses imprévues (section fonct.) e	164 140	- 102 490	61 650
023	Virement à la section d'investissement	815 524	70 000	885 524
TOTAL DES DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE		3 397 960	-	3 397 960

OP.058 VOIRIE 2011

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

article	libelle	BP 2011	DM 2011-1	Budget Total
	TOTAL DEPENSES	204 838	70 000	274 838
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	203 838	70 000	273 838
21751	Réseaux de voirie	203 838	70 000	273 838

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement de la section de fonctionnement	815 524	70 000	885 524
------------	---	----------------	---------------	----------------

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

10. POINT SUR LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Président présente le bilan de quatre mois de fonctionnement du Relais d'Assistantes Maternelles du Canton de Spincourt

1) Bilan des 4 premiers mois

	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT
Nbr de rdv avec assmat	4	26	11	9
Nbr de rdv avec parents	1	2	2	7
Nbr de rdv autre	0	1	0	1
Nbr de contrats élaborés ou avenants rédigés	0	1	2	10
Nbr de fins de contrat	0	0	0	3
Nbr d'appels reçus	4	10	10	12
Contacts par mails	2	6	3	4

- Perspectives et projets à venir

- Une fois par mois dans une commune différente par RPI : matinée d'activités ouverte à toutes les assistantes maternelles du canton et aux parents avec les enfants, ainsi qu'aux crèches.
- Tous les deux mois : rencontre avec un professionnel de la petite enfance, ouverte à toutes les assistantes maternelles, au personnel des crèches et aux parents du canton.
- Possibilité de formation des assistantes maternelles.
- Permanences au RAM.
- Permanences délocalisées lors des matinées d'activités.
- Permanences au RAM et délocalisées lors des matinées d'activités
- Mise en place d'un système de prêts de documents, de revues sur la petite enfance et de livres pour enfants (en partenariat avec la bibliothèque de Spincourt).
- Création d'une page d'information sur les activités du RAM sur le site internet de la codecom
- Formations de l'animatrice

II. PERMIS D'AMÉNAGER POUR LA ZA D'ETON

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence développement économique,
Vu le projet de création d'une zone d'activités à Eton,
Vu le marché de maîtrise d'œuvre réalisé,
Considérant les termes du permis d'aménager,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise le Président à déposer le permis d'aménager pour la ZA d'Eton, et signer tout document inhérent à ce dossier.

Voix pour : 43
Voix contre : 0
Abstention : 0

12. DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LE LOTISSEMENT DE DOMMARY BARONCOURT

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence développement économique,
Considérant les travaux de création d'un lotissement à Dommary Baroncourt,
Considérant la nécessité de déposer une déclaration préalable à la division parcellaire,
Considérant la déclaration proposée par le Cabinet MANGIN,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré autorise le Président à déposer la déclaration préalable et signer tout document inhérent à ce dossier.
Voix pour : 43
Voix contre : 0
Abstention : 0

13. FONDS DE CONCOURS

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence éclairage public,
Vu le programme « Eclairage public 2011 » validé par délibération en date du 28 avril 2011, soit :

Village	Rue	Nbr point lumineux
ARRANCY	Rue d'Abord	8
	Crèche	1
	Hameau des Eurantes	2
PILLON	Route de St Laurent	1
	Rue Awiche (prévue 2010)	1
SORBEY	Angle rue du moulin	1
ROUVROIS	Hameau Constantine	1
SENON	Hameau Ratentout	1
AMEL	Hameau Bellevue	3
TOTAL		19

Vu le marché à bon de commande réalisé,
Considérant les conventions de fonds de concours présentées en séance,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise la signature des conventions de fonds de concours avec les communes ci-dessus mentionnées.
Le Président est autorisé à signer tout document.

Voix pour : 43
Voix contre : 0
Abstention : 0

14. QUESTIONS DIVERSES

14.1 - ANNULATION DE REDEVANCES OM

Le conseil communautaire autorise l'annulation des redevances ordures ménagères suivantes concernant :

le deuxième semestre 2011 :

Réf	Nom	Motif	
139/2474	AUTO MOTO SALES Amel	Dissolution de société	- 35.70
142/3216	SINGLER Christian Dommary Baroncourt	1 pers DCD le 30/08/2011	- 23.80
142/2961	BOURGADEL Juliette Dommary Baroncourt	Départ en maison de retraite le 8/09/2011	- 17.85
142/3126	MERCIER Philippe Dommary Baroncourt	Départ d'une pers au 31/08/2011	- 23.80
142/2933	BARTOLINI Bernard Dommary Baroncourt	1 pers en moins	- 35.70
142/3134	MIETTON Anne Sophie Dommary Baroncourt	Déménagement au 30/06/2011	- 142.80
142/3195	RASSENEUR Christophe Dommary Baroncourt	Déménagement au 03/10/2011	- 23.80
141/2838	MERLE René Billy Sous Mangiennes	Maison inoccupée et en vente au 30/09/2011	- 35.70
141/2819	JACQUET Sébastien Billy Sous Mangiennes	Départ d'une pers au 30/06/2011	- 35.70
140/2748	ZORZI Karine Arrancy sur Crusnes	Déménagement au 30/09/2011	- 17.85
140/2570	BUCHER Christine Arrancy sur Crusnes	Départ d'une pers au 30/09/2011	- 17.85
142/2965	BROUSMICHE Sandra Dommary Baroncourt	1 pers en moins	- 35.70
142/2927	BABA ABDEL Hakim Dommary Baroncourt	1 pers en moins	- 35.70

le premier semestre 2011 :

Réf	Nom	Motif	
	BROUSMICHE Sandra Dommary Baroncourt	1 pers en moins	- 35.70
	BABA ABDEL Hakim Dommary Baroncourt	1 pers en moins	- 35.70

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

14.2 - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LE SITE DE DUZEY – DOSSIER LEADER

Le conseil communautaire décide :

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment les compétences environnement, aménagement de l'espace, développement touristique,

Vu le projet de mise en valeur du site du canon de Duzey,

Considérant l'éligibilité du projet à LEADER et le taux de 20 % notifié,

Considérant la nécessité de modifier le plan de financement pour déposer le dossier de subvention,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de présenter au financement LEADER le dossier valorisation du site du canon de Duzey selon le plan de financement ci-après.

Le Président est autorisé à signer tout document nécessaire.

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Lutrins et plaques	7 000	Autofinancement	6 517.00
Panneaux d'info.	7 000		
Fléchage	1 125	DETR	15 450.00
Etude de sol	2 575	LEADER	8 932.50
Socles béton	12 000		
Maitrise d'oeuvre	1 200		
Total dépenses	30 900	Total recettes	30 900

Cette délibération complète la délibération du 28 avril 2011 et annule et remplace celle du 23 juin 2011

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

14.3 - VERSEMENT DE SUBVENTIONS BAFA

Vu la politique communautaire engagée auprès des associations,
Considérant le manque récurrent de personnel encadrant les CLSH pour les associations locales,

Considérant les demandes effectuées par :

- Monsieur FLAMINI Damien,
- Madame DURVILLE Valérie

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide d'octroyer une aide d'un montant de 100 euros à l'attention de :

- FLAMINI Damien, pour une formation BAFA base, à Etain du 1^{er} au 8 mai 2011.
- DURVILLE Valérie, pour une formation BAFA approfondissement à Rouvrois sur Othain du 28 février 2011 au 5 mars 2011.

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

14.4 – MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIÉS D'ARCELOR MITTAL

Le Président indique aux délégués communautaires les fermetures programmées du Haut Fourneau P6 De Hayange, de la filière liquide de Hayange Sérémange et de l'agglomération de Rombas. Ces fermetures menacent directement ou indirectement les emplois de 2 000 salariés.

Le conseil communautaire :

- Soutient et se montre solidaire des communes sidérurgiques ou anciennement sidérurgiques touchées par cette décision, au regard du fait qu'elles ont déjà subi une perte de plusieurs milliers d'emplois lors des restructurations successives de la sidérurgie.
- S'associe au désarroi des syndicats et de tous les salariés concernés,
- Refuse la décision purement financière d'Arcelor Mittal

Voix pour : 43
Voix contre : 0
Abstention : 0

14.5 – MOTION AU GOUVERNEMENT DEMANDANT DE RENONCER À L'AMPUTATION DE 10 % DE LA COTISATION POUR LA FORMATION DES AGENTS TERRITORIAUX.

L'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt réunie le 7 octobre 2011, demande que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Voix pour : 43
Voix contre : 0
Abstention : 0

14.6 - FIXATION DES TARIFS PÉRISCOLAIRES

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,
Considérant le travail effectué par la commission scolaire lors de sa dernière réunion,
Considérant l'obligation d'indexer les tarifs de l'accueil périscolaire sur le quotient familial ou le coefficient fiscal des familles pour obtenir des aides financières de la CAF,
Considérant la convention d'objectifs et de financement - Prestation de Service « accueil de loisirs sans hébergement » signée entre la C.O.D.E.C.O.M. et la C.A.F., effective à partir du 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 31 Décembre 2012.
Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs de l'accueil périscolaire sur le territoire de la CODECOM comme suit :

- coefficient fiscal inférieur à 700 € 1.00 € de l'heure
- coefficient fiscal compris entre 700 et 1 000 € 1.50€ de l'heure
- coefficient fiscal supérieur à 1 000 euros 2.00 € de l'heure

Décompte au quart d'heure.

Les tarifs de cantine restent inchangés, à savoir :

		Tarifs
Cantine	Inscription annuelle	3.65
	Inscription ponctuelle	3.97
	Personnel	3.97
	Personne extérieur	4.81

Cette délibération annule et remplace la délibération du 31 mai 2011.

Voix pour : 43
Voix contre : 0
Abstention : 0

14.7 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE À SPINCOURT

Considérant la hausse des effectifs sur le groupe scolaire de Spincourt, l'Inspection Académique de la Meuse a prévu une ouverture de classe supplémentaire.

La configuration actuelle des locaux ne permet pas l'implantation de cette nouvelle classe.

Une nouvelle construction est donc nécessaire.

Après consultation, deux cabinets d'architectes ont proposé une mission de maîtrise d'œuvre pour cette réalisation.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu la nécessité de créer une salle de classe supplémentaire à l'école de Spincourt,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet Gilles PROT et autorise le Président à signer tout document administratif relatif à cette affaire.

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstention : 0

14.8 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU SYNDICAT D'INITIATIVE DU PAYS DE SPINCOURT

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence animation du territoire,

Considérant la création d'un syndicat d'initiatives sur le territoire intercommunal par délibération du 25 juin 2009,

Considérant la nécessité d'octroyer une subvention de fonctionnement à ce syndicat,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise le versement de la somme de 1 500.00 euros au Syndicat d'Initiatives du Pays de Spincourt pour les frais de fonctionnement de l'année 2011.

Voix pour : 42

Voix contre : 0

Abstention : 1

Ordre du jour :

1. Présentation du diagnostic éclairage public sur le territoire de la CODECOM par le bureau d'études HUGUET
2. Point sur la réforme territoriale.
3. Bilan de la rentrée scolaire 2011/2012.
4. Rapport annuel ordures ménagères.
5. Marché TBI – classes numériques.
6. Marché recyclerie.
7. Ouverture de poste.
8. Versement de subventions façades privées.
9. Décisions modificatives.
10. Point sur le relais assistantes maternelles.
11. Permis d'aménager pour la ZA d'Eton.
12. Déclaration préalable pour le lotissement de Dommary Baroncourt.
13. Fonds de concours.
14. Questions diverses.

DELEGUES TITULAIRES

ANTOINE Jocelyne		HESSE Jean Paul	
ARTISSON Sabine		LAMBERT Jean	
AUBRY Jean Louis		LAMBOTTIN Michel	
BABIN Bernard		LATOUCHE Nicole	
BAUDLET M-Claire		LEPLOMB Thierry	
BLONDIN Jean-Marie		LEPLOMB Valéry	
BRELLE François		LOISON Jean Claude	
BROGGI Josette		LOUIS PIZZAGALLI Sonia	
CAPUT Christophe		MARRE Bernard	
COLLIN Bernard		MAZET Thierry	
DUCHET Benoît		MIETTON Marcel	
DUCHET James		MISSLER Jean-Marie	
EUSTACHE Danielle		MODESSE Yves	
FAYON Francis		MORIN Maurice	
GAND Philippe		OTHE Yves	
GILLET Roger		PETIT Bernard	
GOEURIOT Marc		PIERRET Suzanne	
GRIFFON Philippe		PIRAN Serge	
HARACZAJ Philippe		QUENTIN Arlette	
HENRY Jean-Paul		REMY Jean Paul	

RENAUDIN Philippe	
SCHWAB Ferdinand	
SPINELLI Gilles	
SUSEK Alain	
THIRIET Marie Ange	

TRINOLI Massimo	
VALETTI Michel	
WATRIN Simon	
WILCKE Christophe	
ZANUTTO Nicolas	

SUPPLEANTS

ADAMS Valérie	
ADNET Claude	
AUBRY Jean Marc	
BELKESSA Nora	
BERTHELEMY Daniel	
BERTHELEMY J-F	
CHARTON Suzanne	
COLLE Clotilde	
COLLIGNON Danielle	
DAUTREAUX Pierre	
DEVAUX Patrice	
DEVILLE Arnaud	
DEVILLE Eric	
DEVOILLE Robert	
DOMMANGE J-Marie	
ETIENNE Nicolas	
GARNIER M-Claude	
GILLET Alicia	
GILQUIN Guy	
GILSON Brigitte	
GOBERT Dominique	
GONZALEZ Bénédicte	
GUILLERMET Patrice	
GURY Claude	
HAINAUX Damien	

HENRIONNET Thierry	
HENRY Patricia	
HEURTAUX Sylvain	
HYPOLITE Xavier	
JOZAN Michel	
JUNG Delphine	
KIRCHER Bernard	
LAIFAOUI Riad	
LAURENT J-François	
LEJARLE Christophe	
LEPOIX Karine	
LOSSILLON Nathalie	
MAIRE Loïc	
MODESSE Muriel	
OLLINGER Anne-Laure	
OLLINGER Chantal	
PERBAL Alain	
PERBAL Daniel	
PERGENT Christian	
SALLIN Arnaud	
SAVARD Laurent	
SCANGA Pascal	
SIBENALER Vincent	
VASINA Valérie	
VIVARELLI Danièle	